



La CPAM du Hainaut vous accueille dans ses 12 agences.

Afin de vous recevoir dans les meilleures conditions, nous vous accueillons dans nos agences sur rendez-vous.

Vous souhaitez prendre rendez-vous ?

Pour solliciter un rendez-vous en agence :

- utilisez votre compte ameli via la version web (pas l'application)
- ou appelez le 3646 (service gratuit + prix appel).

Désormais, vous pouvez également demander un rendez-vous téléphonique via le 3646 afin d'éviter de vous déplacer.

Horaires des agences

Avant de vous déplacer en agence, pensez à vérifier les horaires d'ouverture sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr).

Pour vos courriers, une seule adresse :
63, rue du Rempart CS 60499
59321 Valenciennes Cedex

Une fois sur place

Les gestes barrières sont maintenus et le port du masque est obligatoire dans les locaux. Le nombre de personnes présentes simultanément dans l'agence pourra être limité

en cas d'affluence. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Utilisez votre compte ameli

L'application [mon compte ameli](#) vous permet d'obtenir de nombreuses réponses à vos questions et d'effectuer plusieurs démarches en ligne, notamment :

- changer vos coordonnées bancaires, votre nouvelle adresse ou votre nom après un mariage ou une séparation,
- commander votre carte Vitale, déclarer sa perte ou son vol,
- demander votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM),
- déclarer la naissance d'un nouveau-né,
- inscrire son enfant sur la carte Vitale de l'autre parent,
- effectuer en ligne votre demande de complémentaire santé solidaire,
- déclarer un accident causé par un tiers...

Téléchargez votre attestation certifiée de vaccination anti-Covid

Sur [attestation-vaccin.ameli.fr](https://www.ameli.fr/attestation-vaccin), obtenez facilement votre attestation de vaccination contre la Covid-19 après chaque injection reçue en France.